

SOMMAIRE

- Page 1 : - Editorial
- Page 2 : - Revalorisation des retraites
- La lutte contre l'inflation
- Page 3 : - La retraite additionnelle de la fonction publique
- Un exemple de diversification
- Page 4 : - L'effondrement du système marchand des Ephad
- Témoignages de syndicalistes afghans

EDITORIAL



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION ET DE L'ACTION

Chers camarades

Votre conseil national de l'UFR s'est réuni fin août, et a décidé de placer cette rentrée sous le signe de la mobilisation et de l'action.

Le CN appelle l'ensemble des retraités(es) à participer aux grandes journées de mobilisations en particulier sur la santé, l'augmentation des

pensions, etc.

Il considère qu'il ne faut pas laisser Macron et sa majorité poursuivre sa politique qui nous pénalise et abîme notre pays. Le camp libéral, avec le soutien de l'extrême droite, est résolu à mettre en place de nombreuses réformes qui favoriseront le capital.

La revalorisation des pensions de base ne réglera en rien la baisse de notre pouvoir d'achat au vu des dépenses contraintes toujours en hausse.

La déclaration de Macron « fin de l'abondance et de l'insouciance » confirme bien que pour lui la rentrée se fera sous le signe des efforts et des sacrifices.

Le syndicalisme retraité est une force incontournable pour la défense des revendications des retraités(es), il nous appartient de le renforcer. Pour améliorer notre activité, pour faire le point sur le syndicalisme retraité, son renforcement, le conseil national a prévu que :

**LA CONFÉRENCE NATIONALE de l'UFR
se tiendra à Montreuil, les 31 janvier et 1er février 2023.**

Chaque syndicat et section de retraités est convié à participer à cette conférence. Votre syndicat sera contacté par un membre du conseil national.

Participer à cette conférence est primordial, pour préparer et réfléchir aux mobilisations à venir face aux attaques violentes pour les familles, pour la jeunesse, pour les services publics, violentes pour les retraités et le monde du travail.

Nous avons besoin de résister à cette politique ultralibérale avec espoir car il existe une alternative pour redresser notre pays.

Restons confiants, déterminés, ensemble soyons les acteurs et les auteurs des luttes à venir.

Le syndicalisme retraité a de l'avenir !

Michel CAMATTE
Membre du Bureau Fédéral



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES TRAVAILLEURS
DE L'ÉTAT**

263, rue de Paris
Case 541
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 55 82 89 00
Fax : 01 55 82 89 01
E-mail : trav-etat@cgt.fr
N° CPPAP : 0321 S 06424

Impression et routage:
Rivet Presse Edition
87000 Limoges



▼ REVALORISATION DES RETRAITES, LE COMPTE N'Y EST VRAIMENT PAS ! / Patrick GUYOMARD

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, affirme sur son compte Twitter « Nous protégeons intégralement nos retraités contre l'inflation. Les pensions de retraite sont revalorisées de 5,1% en 2022, 1,1% en janvier, 4% depuis juillet ».

Affirmation fausse et pour cause. En effet, selon l'INSEE, en juillet 2022, l'inflation est de 6,1% sur un an. La perte de pouvoir d'achat est déjà évidente.

Quant aux 1,1% de revalorisation en janvier, ils sont très loin de compenser les 12% de perte de pouvoir d'achat pour les retraités depuis 2014. Aux trop faibles revalorisations des pensions sont venues s'ajouter des mesures fiscales injustes comme l'augmentation de la CSG, la prolongation de la CRDS, l'instauration de la CASA, alors que dans le même temps le gouvernement réduisait la fiscalité pour les plus riches (baisse de l'impôt sur le revenu,

suppression de l'ISF, instauration de la Flat tax).

De plus, la loi votée ne concerne que les retraites de base, tous régimes confondus. Mais qu'en est-il des retraites complémentaires et de la retraite additionnelle pour les fonctionnaires ? En novembre, le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO pourrait décider d'une augmentation de la retraite complémentaire des employés du privé. Les réserves accumulées qui s'élèvent à 68 milliards d'euros doivent permettre de revaloriser la retraite complémentaire, mais le passé montre que le MEDEF et ses alliés à savoir les syndicats dits

réformistes veillent jalousement sur le pactole.

Concernant l'IRCANTEC et la RAFP (retraite additionnelle de la fonction publique), les revalorisations ont lieu en janvier, lorsqu'elles ont lieu, et leurs montants ne sont jamais à la hauteur de l'inflation.

Quelles que soient les revalorisations des retraites complémentaires en 2023, les pertes de pouvoir d'achat pour 2022 sont d'ores et déjà importantes.

Nous sommes donc bien loin du compte, n'en déplaise au ministre de l'Economie. C'est pour cette raison que nous devons continuer à porter les revendications de la CGT, que nous devons signer et faire signer massivement la pétition nationale de la FNTE « Salaires et Pensions », et participer à la journée d'action du 29 septembre pour de meilleurs salaires et contre une nouvelle réforme des retraites comme l'envisage le gouvernement.



▼ LA LUTTE CONTRE L'INFLATION, C'EST ICI ET MAINTENANT / Gilles MUR

Les prix augmentent, les marges des entreprises explosent mais les salaires et les investissements ne suivent pas, et la perte du pouvoir d'achat s'accroît.

L'inflation est manifeste sur bon nombre de produits au cours des 12 derniers mois.

Mesurée grâce à l'indice des prix à la consommation établi sur un panier de plusieurs centaines de produits, elle sert normalement de référence à l'indexation du SMIC, du point d'indice, des pensions de retraite.

Mais l'IPC n'est pas un indice de coût de la vie : en effet l'inflation n'a pas le même impact en fonc-

tion des revenus et ses conséquences sont plus dramatiques pour les petits budgets que pour les hauts salaires.

Lorsque l'inflation augmente, la perte du pouvoir d'achat est plus importante en bas de l'échelle des salaires.

Aujourd'hui, le décalage entre le taux d'inflation et le ressenti se creuse.

C'est pourquoi la CGT se bat pour la création d'un indice du coût de la vie, qui en prenant en compte d'autres indicateurs (logement, tabac) donnerait un meilleur reflet de la réalité.

L'inflation est liée en grande partie au coût de l'énergie, aux chaînes

d'approvisionnement qui fonctionnent au ralenti, à la limitation de l'approvisionnement en matières premières.

Pour lutter contre l'inflation, la CGT revendique :

- Hausse du SMIC à 2000 euros brut
- Revalorisation des salaires au-dessus de l'inflation
- Indexation des retraites avec un rattrapage immédiat de 300 euros par mois
- Blocage du prix de l'énergie et des biens de première nécessité
- Réindustrialisation, création des pôles publics (énergie, transport, médicaments).

▼ LA RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE, UN PAS VERS LA RETRAITE PAR CAPITALISATION

/ Patrick GUYOMARD



Depuis 2005, tous les fonctionnaires, titulaires ou stagiaires, des 3 versants de la fonction publique cotisent au premier fond de pension appelé retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Le taux de cotisation de 5% est réparti à parts égales entre le salarié et l'employeur. Ce taux est calculé sur la rémunération accessoire (primes, indemnités) dans la limite de 20% du traitement indiciaire brut.

A la fin de chaque année, la cotisation est transformée en points qui s'additionnent jusqu'au départ en retraite. Les points sont calculés en multipliant le montant des cotisations annuelles par la **valeur d'acquisition** du point. Lors du départ à la retraite, les points sont multipliés par la **valeur de service** du point l'année du départ et éventuellement d'un coefficient de majoration en fonction de l'âge de départ en retraite (surcote) pour obtenir la retraite annuelle. Les valeurs du point d'acquisition et de service sont fixées chaque année par le conseil d'administration, en fonction du rendement des placements financiers.

En dessous de 5125 points, le capital est versé en une fois, au-dessus, le retraité perçoit une rente mensuelle. La rente ou le

capital ne sont versés qu'à l'âge légal de départ en retraite, soit 62 ans actuellement.

Il s'agit d'un régime obligatoire par capitalisation, géré par l'établissement public de l'état ERAFP. Les investissements se veulent socialement responsables et prennent en compte le développement durable.

En 2021, les investissements étaient répartis à 44% en actifs de type actions, 45% d'actifs obligataires et 11% dans l'immobilier.

La charte ISR (investissement socialement responsable) a été adoptée par le conseil d'administration sous l'impulsion de la CGT, cela pour limiter les logiques de rendements financiers incontrôlés.

Il s'agit d'un système par capitalisation, dont les cotisations sont définies mais dont les prestations sont aléatoires et dépendent du rendement des investissements. Nous sommes donc très loin de notre système par répartition à prestations définies.

Opposé depuis toujours à ce type de système de retraite, la CGT revendique la mise en extinction de ce fond de pension, et l'intégration des primes et indemnités dans le calcul de la retraite des fonctionnaires.

▼ UN EXEMPLE DE DIVERSIFICATION

/ Bernard FATA,
syndicat des retraités
Défense des Hautes
Pyrénées

Des incendies monstres ont récemment ravagé plusieurs milliers d'hectares de forêts. Les pompiers au péril de leur vie ont combattu ces monstres avec des moyens insuffisants.

Des essais qui se sont avérés concluants ont été réalisés avec un Airbus A400M - Atlas, équipé avec un réservoir d'eau adapté à la soute de l'appareil.

Le Président Macron doit réunir "L'ensemble des acteurs des départements concernés afin de réfléchir au modèle de prévention et de lutte contre les incendies". L'Armée de l'Air et de l'Espace venant de retirer du service actif la flotte de 12 Transall "rénovés", ne serait-il donc pas judicieux, en attendant l'arrivée de matériels adaptés à la lutte contre le feu, à l'instar de l'A400M, de procéder à une visite approfondie de ces Transall, de les équiper de réservoirs adaptés à la soute, en espérant que quelques-uns de ces appareils soient aptes à reprendre du service, et que les autres soient conservés en tant que réservoirs de pièces de rechange, et "cannibalisés" selon besoin ?

Pour ce faire, il existe un énorme savoir-faire et compétences auprès des personnels militaires et civils du MINARM, personnels dont le professionnalisme saura, c'est certain, préserver l'intégrité physique des navigants.



▼ L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME MARCHAND DES EPHAD

/ Michel LUCOT

Dans les prochaines années, la prise en charge de la perte d'autonomie des plus âgés va faire face à de nombreuses transformations.

La part de la population âgée dans la population totale tend en effet à augmenter. Les scandales récents autour des EPHAD privés ne font que nous rappeler que depuis de nombreuses années, la CGT alerte sur l'état très préoccupant de la prise en charge de nos aîné-e-s.

Il est essentiel d'agir collectivement autour de 2 axes prioritaires : sortir les EPHAD du secteur marchand et pour un renouveau du secteur public.

1) SORTIR DU SECTEUR MARCHAND

Des problématiques de longue date.

Une mission d'information du Sénat a été constituée le 17 février 2022 et dotée des pouvoirs d'une commission d'enquête. Il s'agit bien de faire la lumière sur le fonctionnement des EPHAD et

aussi sur la manière dont la puissance publique les contrôle.

La Cour des Comptes a alerté récemment sur « les faiblesses structurelles de ces établissements ainsi que le manque de personnels ».

ORPEA : la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

ORPEA et KORIAN, du secteur lucratif détiennent 30% des places d'hébergement en EPHAD. Ils perçoivent de l'argent public dans les mêmes proportions que les autres établissements. Dans le secteur privé lucratif, le domaine des personnes âgées (l'or gris) est devenu une affaire rentable pour les actionnaires pour qui le



sens de l'humain ne se marie guerre avec le règne de l'argent. (Entreprise Capitaliste).

2) CREATIONS D'EMPLOIS ET ATTRACTIVITE

Le personnel de soin et d'accompagnement est la pierre angulaire de la prise en charge de nos aînés que ce soit pour l'autonomie ou la maladie. La CGT revendique la création d'au moins 200 000 emplois dans les EPHAD permettant d'atteindre le niveau d'un soignant pour un résident. Recruter n'est qu'une partie du problème : le secteur sanitaire et social connaît une crise profonde d'attractivité liée à la rémunération insuffisante pour des conditions de travail dégradées.

La CGT défend la professionnalité et le haut niveau de qualification des métiers du soin et du lien, elle revendique une revalorisation des salaires de l'ensemble des personnels. L'attractivité des métiers passe aussi par une formation attractive.

▼ TÉMOIGNAGES DE SYNDICALISTES AFGHANS

/ Michel BRUN, retraité, délégué à ce congrès par le syndicat de NEXTER/Satory

Au 21ème congrès de l'UD CGT-78, début juin, fut organisée une soirée-débat avec 4 syndicalistes afghans.

Leur exfiltration a pris des mois, comme celle de leur famille, avec l'aide opiniâtre de membres du secrétariat international de la CGT. Voici leurs témoignages. Persécutée par l'ancien et le nouveau régime (son siège fut détruit par des chars afghans dès 2018), la NUAW, fondée en 1964, fut d'emblée paritaire hommes-femmes : parmi les intervenants, une journaliste et footballeuse... Mais la pensée talibane existait au pays dès avant la prise de pouvoir de 2021, permise par les accords de Doha de 2020 entre les Etats-Unis et le Qatar, prévoyant le retrait des forces de l'OTAN dans le dos des Afghans.

Les femmes y ont perdu tout ce qu'elles avaient conquis dans la politique, le sport et la société (64 parlementaires, 4 ministres, des ambassadrices,

30% du monde du travail, 800 cheffes d'entreprise) pour redevenir des objets dont l'oppression commence dès l'enfance familiale. Exemple tragique des veuves : comment nourrir sa famille si l'on ne peut plus travailler ? Beaucoup vendent leurs enfants ou leurs organes...

Les Talibans n'ont aucune compétence gouvernementale ou autre : s'ils n'ont pas coupé Internet et WhatsApp, c'est qu'ils ignoraient comment faire ! Les conflits sont une longue tradition, en cet Afghanistan si divers : affrontements, coups d'État, invasions étrangères. Les gens, traumatisés, désirent tellement la paix mais sans pouvoir l'atteindre...

L'internationalisme est dans l'ADN de la CGT, qui sait qu'impérialisme et capitalisme exploitent aussi par la guerre et l'obscurantisme. D'où la lutte pour un digne accueil des réfugiés, quels qu'ils soient.